

**DOMISMART**

12j rue du Patis Tatelin
35700 - Rennes
FRANCE
Siret : 88305316700036

FACTURE

N° : FAC00025584
Date : 01/02/2026
N° client : CLT00000746

Tél. : 0972464232
Email : contact@domismart.com
Monsieur Mael BIGOT - Dirigeant

SASU Café d'Albret (Columbus Café Bordeaux)

6 Cours d'Albret
33000 Bordeaux
FRANCE
Port : 06 80 01 02 65
Email : samuel.bogard@cafedalbret.fr

Réf. : Facture n°12 du contrat n°CRT00000629

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Mensualité						
ART00000086 -Pack Secureat - All In One Inclus : - Tablette HACCP - Imprimante étiquettes - Support inox - Licence - REMISE Columbus -20€ (79€)	1,00	-	59,00 €	0,00%	59,00 €	20,00%
Sous-total					59,00 €	

Si vous payez déjà par prélèvement automatique, la mise en place du SEPA ne nécessite aucune démarche de votre part et les modalités de vos prélèvements restent identiques. En effet, conformément à l'article 19 de l'ordonnance 2009-866, relatif à la continuité des mandats de prélèvement, le consentement donné au prélèvement national demeure valable pour le prélèvement SEPA.

Détail de la TVA				Total HT	59,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	11,80 €
Normale	59,00 €	20,00%	11,80 €	Total TTC	70,80 €

Règlement	Prélèvement
Echéance(s)	70,80 € au 07/02/2026

Coordonnées bancaires	
Nom	CIC
IBAN	FR76 3004 7145 1000 0221 8780 259
BIC	CMCIFRPP

Le montant total s'élève à soixante-dix euros et quatre-vingt centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, 1 al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).